Economic Council of Canada

1984–85 Estimates

Part III

Expenditure Plan

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. Part III provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Further guidance on locating the information contained in each Part can be found in the "Guide to the Estimates of the Government of Canada".

Part III volumes are being phased in over a four year period. Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with the Main Estimates.

© Minister of Supply and Services Canada 1984

Available in Canada through

Authorized Bookstore Agents
and other bookstores

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1985-III-34 Canada: $3.00
ISBN 0-660-52493-7 Other countries: $3.60

Price subject to change without notice

1984-85 Estimates

Part III

Economic Council of Canada

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document, and as such contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the program including a description, information on its background, objectives and planning perspective as well as performance information that form the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the program more fully.

Section I is preceded by extracts from Part II of the Estimates in order to provide continuity with the other Estimates documents.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more detail on items of particular interest.

Table of Contents

Extracts from Part II of the Estimates 4

Section I
Program Overview

A. Highlights 5
B. Financial Summary 7
C. Background
  1. Introduction 7
  2. Legal Mandate 8
  3. Program Objective 8
  4. Program Organization for Delivery 8
  5. Program Description 10
D. Planning Perspective
  1. Environment 11
  2. Initiatives 12
  3. Program Effectiveness 14
  4. Performance Information/Resource Justification 15

Section II
Supplementary Information

A. Analysis by Object
  1. Expenditures by Object 19
  2. Personnel Expenditures 20
B. Cost Analysis 20

Extracts from Part II of the Estimates

Appropriation Authority

The Economic Council of Canada requests authority to spend $7,645,000 on its operations during the 1984-85 fiscal year. The remaining expenditures, estimated at $700,000 for contributions to employee benefit plans, will be made under existing statutory authority.

Financial Requirements by Authority

	ESTIMATES		
Budgetary	1984-85 $	1983-84 $	Change $
Vote 20 - Economic Council of Canada - Program expenditures.....	7,645,000	7,477,000	168,000
Statutory - Contributions to Employee Benefit Plans.....	700,000	671,000	29,000
Total Program.....	8,345,000	8,148,000	197,000

Section I
Program Overview

A. Highlights

The Council is charged by its Act to issue policy advice, to further public education and to contribute to the formulation of public consensus on economic issues and relevant policy thrusts. Through an ongoing consultative process involving all sectors of the economy, the Council highlights its commitment to these tasks. In parallel, an economic research, policy analysis and communications program feeds into the process enabling the Council to discharge its responsibilities. In this latter dimension, the following specific undertakings are to be emphasized in 1984-85:

- to issue, near the beginning of the next fiscal year, two consensus documents, the first of which will elaborate on the factors affecting, and the policies relevant to, the enhancement of productivity growth rates and the second of which will deal with Western regional development issues and policies that could contribute to orderly growth in this region (see page 12);

- to publish an Annual Review that will examine the recent economic performance, medium term prospects, and major dimensions of government revenue, expenditure, and surplus/deficit positions, and present policy recommendations with respect to those matters (see page 12);

- to release a consensus document that will elaborate on the economic decision-making mechanisms within the energy sector of the economy and present policy recommendations addressed primarily at the efficient achievement of medium and long term energy goals (see page 12);

- to sponsor a colloquium that will focus on issues raised in reports prepared for the Council concerning the role of women in the labour force, as well as the dissemination of related papers and proceedings (see page 13);

- to contribute to basic economic research and policy analysis, in co-operation with government departments and agencies, the Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada (the Macdonald Commission), and outside research institutions (see page 13);

- to undertake, in consultation with outside experts and part-time Council members, research studies and model development with respect to two topics that will subsequently be

addressed in consensus documents -- namely, Capital Taxation and Government Enterprises (see page 15); and

- to initiate two or more major investigations into socio-economic issues of medium and long term concern to the public (see page 13).

B. Financial Summary

Funding requirements for the Economic Council of Canada, for both the Estimates and the current fiscal year, are presented in Figure 1.

Figure 1: Financial Summary ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change
Ongoing Work of the Economic Council	8,345	8,148	197
Authorized person-years	133	135	(2)

The increase of $197,000 in the 1984-85 requirements over the 1983-84 forecast is made up of the following major items:

- a decrease of one person-year and $197,000, associated with the supplement granted for 1983-84, for the revision and update of the CANDIDE model, comprising of $159,000 for computer usage and $38,000 for salaries and employee benefits;
- a reduction of $22,000 to cover the administrative restraint program;
- a decrease of one person-year and $27,000, associated with an across-the-board reduction as directed by the Cabinet Committee on Priorities and Planning; and
- an increase of $443,000, which reflects provisions for unsigned agreements and for 5 per cent adjustments respecting salaries and operating.

C. Background

1. Introduction

The Economic Council of Canada is an independent research and advisory body, established by Parliament in 1963, with broad terms of reference to study and report on a wide range of matters relating to Canada's economic development. The Economic Council remains the only national body with a special ongoing mandate through Parliament to address economic policy issues pertaining to the medium and long terms.

2. Legal Mandate

The Council was established by Parliament on August 2, 1963, under the Economic Council of Canada Act, and reports to the Prime Minister. Under the Act, the Council must transmit to the Minister responsible an Annual Report relating to its activities, including financial statements, and must prepare and publish an Annual Review of the medium and long-term economic prospects and problems. The Act does not constrain the Council's mandate in respect to the sectors of society to which its policy advice is directed, the economic issues that it chooses to research, or the consultations and communications that the Council may decide to undertake.

3. Program Objective

The objective of the Economic Council is to advise and recommend how Canada can achieve the highest possible levels of employment and efficient production over the medium and long terms in order that the country may enjoy a high and consistent rate of economic growth and that all Canadians may share in rising living standards.

4. Program Organization for Delivery

The Economic Council engages in only one main activity, which is synonymous with the program. The Council is comprised of an appointed board of up to 28 members, including a Chairman and two full-time directors who manage the work of a full-time staff of economists and other specialists. The part-time members of the Council, who represent various sectors of Canadian society, assist in setting the organization's research priorities, and they play a role in the preparation of major studies, such as the Annual Review.

The members of Council are collectively responsible for setting priorities for research and analysis and for the recommendations incorporated in Council documents. Part-time members also serve on advisory groups to each major research project. These members receive no salary or honoraria. Their expenses are covered as part of the full-time members' budget.

Although the recommendations of Council are clearly set out in consensus documents, which are available to the Canadian public, the transmittal of these recommendations to decision-makers for incorporation into their policies and programs takes several additional forms. The full-time members of Council elaborate on recommendations and analyses before Parliamentary committees, such as the Commons Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs (on a regular basis); the Senate National Finance Committee; and special committees on subjects ranging from employment to pensions to alternative energy and oil substitution. Council members also engage in briefing sessions with Cabinet ministers,

caucuses of political parties, and senior officials of federal departments. These members are also the principal spokespersons at meetings with provincial Premiers, Cabinet ministers and departmental/ministry officials, as well as with associations of private sector interest groups. The full-time members also serve as the Council's senior management and directors of research and policy analysis.

The staff is organized into a number of research project and general support service groups. The former undertake research into specific problems and prospects facing the Canadian economy, or they provide general research support in the form of word and data processing or library services. The products of this joint effort feed into the policy advice and public education process. The latter provide administrative, financial and personnel services, as well as communications support. The communications effort is divided almost evenly between the translation and production of research documents and the preparation, distribution, and follow-up pertaining to consensus documents and the Council's economic affairs magazine, Au Courant.

Upon completion of a research task, permanent personnel are reassigned. New groups are created from time to time to address economic issues of current and possible future concern. The depth of analyses to be undertaken is determined by the extent of personnel and financial constraints. Excluded from Figure 2 are research groups that will terminate their projects before mid-1984 and those which may be formed, upon Council approval, in the upcoming year.

The choice of new subjects to be intensively researched and analysed, and thereafter developed into Council consensus documents, is made by Council members from alternative "feasibility studies". The topics covered by these studies are suggested by members, by outside interest groups (including government officials at both the federal and provincial levels), and by staff. Recently, the three full-time members of Council, with input from part-time members and staff, delineated "unifying frameworks" into which virtually all potential topics must fall. The intent is to assure a balanced, systematic coverage of the economic subjects to be examined, in detail, over time. While not mutually exclusive, these frameworks are concerned with structural, distributional, and general economic issues. The feasibility studies make explicit the resources, time, and key personnel required for a full-fledged or partial research and analysis project.

Figure 2: Organization Structure (as of April 1, 1984)

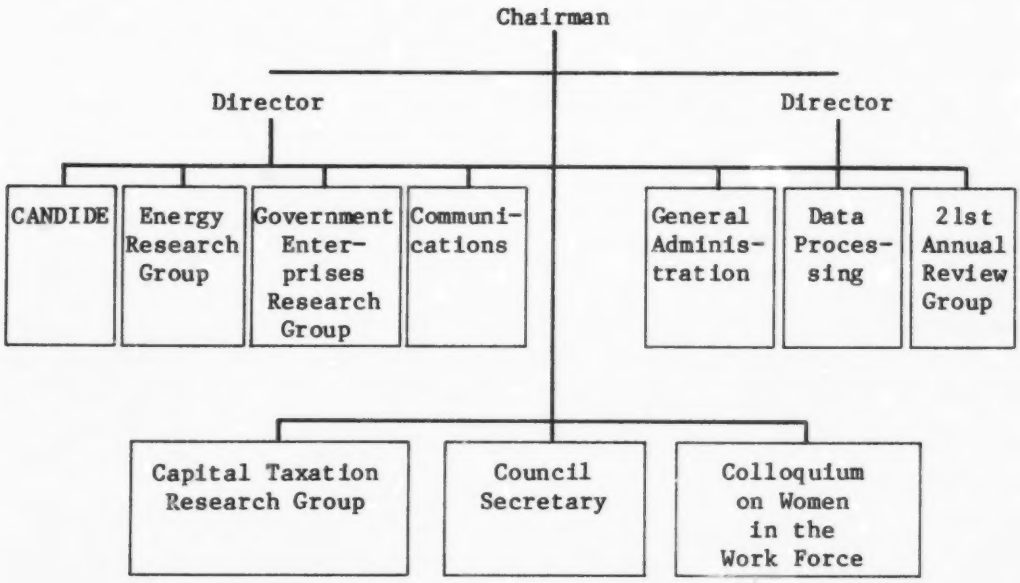

For 1984-85, the organization's resources will be deployed as follows:

Research	96 person-years	$5,761,000
Policy Advice and Public Education	23 person-years	1,520,000
General Administration	14 person-years	1,064,000
	133 person-years	$8,345,000

5. Program Description

In fulfilling its mandate, the Council performs four main functions:

- it conducts economic research and policy analysis to provide a greater understanding of the workings of the Canadian economy and its prospects for the future;
- it carries out consultations, specifically moulded to include interest groups in all sectors of the economy, that contribute towards consensus on economic issues, priorities and policy thrusts for the medium term future;
- it makes recommendations to government and the private sector on economic policy measures to improve Canada's economic performance; and

- it educates the Canadian public by informing it of economic problems, and it stimulates, through the media and other forums, public discussion of policy solutions and economic strategies.

In addition to the Annual Report and the Annual Review, the Council may also publish such other studies as are deemed fit. The Council, from time to time, also undertakes special projects referred to it by the Prime Minister of Canada, and it reports on these to the public.

The Council does not attempt to predict the precise nature of the Canadian economy. Rather, two types of analyses are carried out. One examines the medium and long term impact on economic indicators -- such as economic growth, employment/unemployment, price increases, balance of payments and income distribution -- of assumed or actual changes in public policy, in the world economic climate, or in noneconomic factors. The other looks at medium and long term economic goals or objectives -- such as the attainment of Canada's full potential rate of growth, self-sufficiency in oil, and many others -- and evaluates the policies and programs that would be most effective and efficient in moving the economy towards these ends. In other words, a host of "what if ...?" questions are posed, and the economic ramifications of each are set out. The Council does not profess to have any foresight of the myriad of possible combinations of uncertain future trends and events. Its recommendations are supported by rigorous analysis, even though the environment in which the economy operates contains much uncertainty. In presenting these policy suggestions, the Council clearly points out the trade-offs that can arise when attempts are made to reach a number of desirable economic performance targets simultaneously.

D. Planning Perspective

1. Environment

Fulfilling the Council's mandate entails an examination of the multitude of factors that can contribute to the achievement of the broad economic goals outlined in the Act -- namely, high and productive levels of employment, reasonable price stability, high and sustained levels of output, a viable balance of payments, and an equitable distribution of rising incomes.

The Council must address the full range of medium and long term strategies that could contribute to the achievement of these sometimes conflicting goals in the face of continually changing domestic and global conditions. Hence, the Council is required to expend great effort in monitoring, anticipating, and analysing an extremely wide array of economic, political, and social issues. These range from demographic trends to technological change; from international economics and socio-political order to the operational activity of firms, industries, and labour forces in communities throughout Canada.

Factors that come into play in the process of choosing between proposals include: the studies being undertaken by other economic research and policy advisory groups (to avoid duplication); and the quasi-political judgement of part-time members, who represent a multitude of interest groups and geographic regions.

2. Initiatives

In order to achieve its program objective, the Economic Council of Canada has established the following major initiatives for research, policy analysis and advice, consensus building, and public education for the 1984-85 fiscal year:

- Two consensus documents will be released early in 1984-85 that were initially scheduled to be released in the last quarter of 1983-84. In both cases, the postponement reflects a Council decision to incorporate more consultation in the formulation of consensus documents. The "western" regional development report will examine implications for that region, and for the economy as a whole, arising from the westward shift in economic activity, with its accompanying population moves. While much of the research and analysis has been carried out in the West, by westerners, the Council will seek additional expert opinions representative of the private, public, and co-operative sectors in that region. In parallel, given the recent upsurge of interest in raising Canada's productivity performance, pre-publication consultation with widespread interest groups has been expanded with respect to the Council's "growth and productivity" report. The two consensus documents will be followed up by extensive discussions in various sectors of the economy with respect to the policy recommendations. As well, efforts will be expanded to raise public understanding of the issues, and of policy initiatives which could be undertaken. Similar consultation and consensus building efforts will be pursued concerning all of the other initiatives that follow.

- An Annual Review will be published that will submit recommendations to policy-makers in the fields of employment, trade, productivity and growth, price stability, and regional development. In addition, the Review will examine government expenditures (especially those on health and education), government revenues, and the related ramifications for deficits/surpluses; and it will present policy recommendations with respect to the efficiency of relevant delivery and collection systems and to debt management.

- A consensus report will be issued on the ways in which international factors, domestic private sector developments, and natural resource considerations, as well as public policies, strategies, and programs, affect the development of major

energy supplies, demand and conservation efforts. Approaches to regional development, using energy as an engine of growth, taxation and royalty issues, methods of sharing energy revenues, and the financial consequences for regions and governments, will also be considered. Recommendations will be directed to both senior levels of government and to private sector interests.

- As part of a continuing research effort into the economic dimensions of the role of women in the labour force, a number of studies commissioned by the Council will be published and discussed in a national colloquium to be held in the autumn of 1984. Besides Council members and staff, this undertaking will involve the participation of a number of qualified individuals not otherwise connected with the Council. These participants include university teachers, women in nontraditional occupations, researchers in the field, and women who choose to make a career of household management.

- A number of technical reports on specific economic issues will be published, either by the Council alone or in conjunction with other organizations undertaking economic research and policy analysis. For example, a study on the comparative efficiency of the Canadian and American manufacturing sectors, sponsored jointly by the Council and the Macdonald Commission, is scheduled to be published in the autumn of 1984. Over twenty technical papers, authored by staff or by outside researchers under contract to the Council, will be published during 1984-85.

- Communications initiatives and priorities will make a special effort to reach out to the public, either directly or through the various media. Moreover, through the consultative process, communications with provincial and federal policy-makers and program managers will receive more emphasis. A parallel effort will be made with respect to decision-makers in the private sector. The objective is to raise the awareness and appreciation of economic issues and to contribute to meaningful dialogue -- the necessary forerunner to any national consensus on economic priorities and strategies.

- The resources requested in these estimates will enable the Council to establish in 1984-85 two research groups that will produce the background material for consensus documents to be published in two and a half to three years time. Feasibility studies outlining optional topics will be presented to the Council in the latter part of 1983-84. Proposals concerning labour markets and industrial relations, international markets, regional development (Quebec and Ontario), income and wealth distributions, and the various implications of technological change will be among the candidate subjects.

3. Program Effectiveness

Over the past twelve months three consensus documents have been published, and their contents were communicated to decision-makers and the general public alike. Lean Times, the Council's Nineteenth Annual Review (September 30, 1982), had a considerable impact on the debate about the nature of the federal deficit, and particularly about the appropriateness of moderate stimulus and of limiting increases in unemployment insurance contributions in a period of recession. The Council report entitled Intervention and Efficiency (November 30, 1982) contributed to policy debate about long-run adjustments in housing, agriculture, export financing, and business assistance, with particular focus on the problems of the equity base of small and medium sized Canadian firms. In the consensus report entitled The Bottom Line (June 28, 1983), the Council addressed the important issues of how to promote economic and productivity growth through innovation and trade.

Requests for radio and television interviews, speeches, and meetings featuring the Council's Chairman and Directors have increased markedly; they come from groups representing widespread political and social interests. During the past twelve months meetings were scheduled with five federal Cabinet ministers; the federal caucuses of the government and official opposition parties; and with the Premiers, Cabinet ministers or senior public servants of nine provinces. These Council members have appeared before four Commons or Senate committees and before parliamentary task forces addressing pensions, microelectronics and employment, and foreign trade. They also had meetings with senior officials of seven federal departments and numerous provincial departments or ministries. Moreover, these Council members have indicated their preparedness to meet with the caucuses of all political parties, with senior officials of all departments and agencies, and with various commissions. In the private sector, over twenty meetings took place with associations representing interests that range from agriculture to chemicals, from co-operatives to energy, from banking to women's issues. Some seventeen universities and colleges and a dozen economic and social research groups were also visited. A long-standing offer to consult formally with labour unions and various employee associations has not yet been widely accepted; however, informal meetings with representatives from that sector have taken place on an irregular basis.

On the public education front, an inquiry was carried out on the effectiveness of the Council's (free subscription) economic affairs publication entitled Au Courant. An independent survey compared Au Courant with three other free subscription magazines in each of the following areas: corporate business, general household interest, and travel. In terms of whether "subscribers" recalled having received the publication and having glanced at it, Au Courant rated average for all four magazines. In terms of reader interest, however, Au Courant far exceeded the average or the next highest publication examined; some 86 per cent of those who glanced at this unique magazine on economic issues found it very interesting.

The Council's effectiveness as a research institution is reflected in the numerous requests made by other research institutions to participate in joint undertakings. This stems in part from the strategy of "peer review" of research plans and of work in progress at crucial junctures during the development of consensus documents. The Council's participation in the Economic Research Group, which is composed of chief executives of all major economic and policy research institutions, assures that duplication of effort is minimized. The co-operative and supportive nature of Council's operations is highlighted by the early agreements with the Macdonald Commission whereby the Council's full-time members and staff participate in the Commission's economic working groups charged with planning and research program development. While an "arm's length" relation protects the independence of both organizations, co-operation on certain basic research projects mutually enhances the effective use of limited resources.

The Council's internal management is subject to external audit by central agencies. In the past year audits with respect to its financial administration and its compliance with policies and regulations pertaining to the Official Languages Act have been carried out. They indicate that the Council's performance complies with proper handling of its financial and human resources.

4. Performance Information/Resource Justification

Figure 3 allocates resources to the Council's entire research function, to its policy advice and public education functions (combined), and to general administration. The output of several research groups or units will consist of interim reports or technical papers only. As for the research groups on Capital Taxation and on Government Enterprises, their work is scheduled to be incorporated into Council consensus documents about two years hence. The "new research groups" will contribute to consensus reports to be released about three years from now. The CANDIDE group makes major contributions to the Annual Review process each year, provides support to outside groups that make use of the econometric model, and issues several technical reports per year; however, this group does not produce Council consensus reports directly. Other research efforts are set up to investigate specific issues that may feed into an Annual Review, outside commissions, or ongoing economic dialogue. Clearly, the research function, including support services, provides the foundation upon which much of the other functions of the Council -- namely, policy advice, consensus building, and public education -- is based.

The Economic Council of Canada Act does not specify precise upper limits of activity within which the Council will carry out its duties. Therefore, the availability of resources exerts practical constraints on the configuration and overall level of activity of Council's operations. Thus, significant initiatives that would require additional resources are dependent upon enabling policy decisions. The Prime Minister may direct the Council to undertake such initiatives. In recent years,

following agreements between the Prime Minister and first ministers of the several provinces, the Prime Minister has instructed the Council to examine and to make recommendations with respect to specific economic issues. In the absence of enabling policy decisions and accompanying supplements to overall resources, the Council is unable to initiate comprehensive inquiries which, while of major concern, would require diversion of limited resources from its ongoing work.

While the principal efforts of the three full-time members are directed towards formulating and communicating policy advice, under the Act they are also assigned the overall responsibility for the public education and research functions, for encouraging the formation of consensus, and for the efficient and effective management of available resources.

Figure 3: Resources by Major Initiatives

	($000)	P-Y	Outputs
A. Research Function			
Research Groups			
21st Annual Review Group[1]	605	9	Council report, including analysis and policy recommendations (see page 12)
Energy Research Group	397	7	Council report, including analysis and policy recommendations (see page 12)
Capital Taxation Research Group	601	7	Technical papers, professional research consultations, and interim reports (see page 5)
Government Enterprises Research Group	579	7	Technical studies, professional research consultations, and interim reports (see page 5)
CANDIDE	673	11	Documentation with respect to the restructured model, plus technical reports and other input to the Annual Review process
Other Direct Research	1,024	16	Research papers, national colloquium, and research program design (see page 13)
Sub-total	3,879	57	
Research Support	1,882	39	Word and data processing, library services, and publication of research reports
Total Research	5,761	96	

		($000)	P-Y	Outputs
B.	Policy Advice and Public Education Functions			
	Council Members[2]	427	3	Formulation of policy recommendations and their dissemination to political and private sector decision-makers, consultation on the means to develop consensus on economic issues, and public education efforts (see page 5)
	Support Groups	1,093	20	Services to Council members, corporate relations, and communications
	Total, Policy Advice and Public Education	1,520	23	
C.	General Administration	1,064	14	Personnel, administrative, and financial services for overall Council operations
	Grand Total	8,345	133	

[1]It is assumed that a 22nd Annual Review Research Group must be established on or before the date at which the 21st is published in the fall of 1984. Person-year data thus represent a full year's allocation to the Annual Review process rather than to a discrete project.

[2]The person-year statistic does not include the part-time members (not to exceed 25), however, expenses incurred by them are included in the financial statistic.

Section II
Supplementary Information

A. Analysis by Object

1. Expenditures by Object

Figure 4: Expenditures by Object ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Actual 1982-83
Personnel			
Salaries and wages	5,404	5,159	4,791
Contributions to employee benefit plans	700	671	734
	6,104	5,830	5,525
Goods and services			
Transportation and communications	458	368	360
Information	346	371	259
Professional and special services	1,097	1,309	1,077
Rentals	69	76	54
Purchased repair and upkeep	59	48	56
Utilities, materials and supplies	195	141	153
All other expenditures	2	2	2
	2,226	2,315	1,961
Total operating	8,330	8,145	7,486
Capital	15	3	64
	8,345	8,148	7,550

2. Personnel Expenditures

Figure 5: Authorized Person-Years and Salary Provision

	Authorized Person-Years			Current Salary Range	1984-85 Average Salary Provision
	1984-85	1983-84	1982-83		
Management	15	15	20	47,960-93,040	69,014
Scientific and Professional	42	45	42	13,609-85,140	45,722
Administrative and Foreign Service	26	23	21	12,158-63,097	38,594
Technical	17	16	14	10,719-60,685	30,556
Administrative Support	33	36	43	12,034-35,362	24,007

The person-year column displays the forecast distribution by occupational group of the authorized person-years for the program. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and reclassifications divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

B. Cost Analysis

Figure 6: Program Costs ($000)

	1984-85 Operating Expenditures	Add Other Costs	Total Cost	Total 1983-84
Ongoing Work of the Economic Council	8,345	813	9,158	8,800

Other costs of $813 thousand consist of:

	($000)
• accommodation provided without charge by DPW	685
• DSS services provided without charge	128

Conseil économique du Canada

Budget des dépenses 1984-1985

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Le document renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Dans le Guide du Budget des dépenses du gouvernement du Canada, vous trouverez d'autres conseils sur la façon de repérer les renseignements qui paraissent dans chacune des parties.

L'introduction des documents de la Partie III s'échelonne sur une période de quatre ans. Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne le Budget des dépenses principal.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984

En vente au Canada par l'entremise de nos

agents libraires agréés
et autres librairies

ou par la poste au:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1985-III-34 Canada: $3.00
ISBN 0-660-52493-7 à l'étranger: $3.60

Prix sujet à changement sans avis préalable

Budget des dépenses 1984-1985

Partie III

Conseil économique du Canada

Préface

Ce plan de dépenses est conçu pour servir de document de référence. Il contient plusieurs niveaux de détails pour répondre aux différents besoins de ses utilisateurs.

Ce document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification, ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée d'extraits de la Partie II du Budget des dépenses afin d'assurer le lien avec les autres documents budgétaires.

Ce document a pour objet de permettre au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Extraits de la Partie II du Budget des dépenses 4

Section I
Aperçu du Programme

A. Points saillants 5
B. Etat financier récapitulatif 7
C. Données de base
   1. Introduction 7
   2. Mandat statutaire 8
   3. Objectif du Programme 8
   4. Plan d'exécution du Programme 8
   5. Description du Programme 10
D. Perspective de planification
   1. Contexte 11
   2. Initiatives 12
   3. Efficacité du Programme 14
   4. Données sur le rendement et justification des ressources 16

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article
   1. Dépenses par article 21
   2. Dépenses en personnel 22
B. Analyse des coûts 22

Extraits de la Partie II
du Budget des dépenses

Autorisation d'affectation de crédits

Le Conseil économique du Canada demande l'autorisation de dépenser $7,645,000 afin de financer son programme d'activités durant l'exercice financier 1984-1985. Les autres dépenses, estimées à $700,000 et couvrant les avantages sociaux des employés, seront assumées en vertu de l'autorisation statutaire existante.

Besoins financiers par autorisation

	PREVISIONS		
	1984-1985	1983-1984	Différence
Budgétaire	$	$	$
Crédit n° 20 - Conseil économique du Canada - Dépenses du Programme.....	7,645,000	7,477,000	168,000
Crédit statutaire - Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés..	700,000	671,000	29,000
Total du Programme.....	8,345,000	8,148,000	197,000

Section I
Aperçu du Programme

A. Points saillants

Aux termes de sa loi constitutive, le Conseil doit formuler des avis en matière de politique économique, favoriser l'éducation du public et contribuer à la formulation d'un consensus général sur les questions économiques et l'orientation des politiques pertinentes. Par l'intermédiaire d'un processus de consultation permanent qui fait appel à tous les secteurs de l'économie, le Conseil met en évidence son engagement à réaliser ses objectifs. Parallèlement, un programme de recherche économique, d'analyse de politiques et de communications s'intègre dans cette activité et permet au Conseil de remplir ses fonctions. À ce sujet, voici certaines initiatives prévues pour l'année 1984-1985 :

- Publier, vers le début du prochain exercice financier, deux documents de consensus; le premier traitera assez longuement des facteurs et des politiques qui entrent en jeu dans l'amélioration des taux de croissance de la productivité, et le second portera sur le développement économique de l'Ouest canadien et les politiques pouvant faciliter une croissance ordonnée dans cette région (voir page 12).

- Faire paraître un Exposé annuel qui examinera la performance économique récente, les perspectives à moyen terme, ainsi que les principaux aspects des recettes, des dépenses et du solde budgétaire de l'Etat, et qui présentera des recommandations de politiques dans ces domaines (voir page 13).

- Publier un document de consensus décrivant les mécanismes de prise de décisions économiques dans le secteur de l'énergie, et qui présentera des recommandations de politiques axées principalement sur la réalisation efficace des objectifs à moyen et à long termes dans ce domaine (voir page 13).

- Parrainer un colloque qui mettra l'accent sur certaines questions soulevées dans des rapports, préparés pour le Conseil, au sujet du rôle des femmes sur le marché du travail, et diffuser ces documents ainsi que le compte rendu du colloque (voir page 13).

- Contribuer à des travaux de recherche économique fondamentale et d'analyse de politiques, avec la collaboration de ministères et organismes de l'Etat, la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission Macdonald), ainsi que des organismes de recherche de l'extérieur (voir page 13).

- Effectuer, en consultation avec des experts de l'extérieur et des membres à temps partiel du Conseil, des études ainsi que des travaux de mise au point de modèles pour l'analyse de deux sujets qui feront ensuite l'objet de documents de consensus, soit l'imposition du revenu du capital et les entreprises publiques (voir page 16).

- Entreprendre au moins deux grands projets de recherche sur des questions socio-économiques qui intéressent le public à plus ou moins long terme (voir page 14).

B. État financier récapitulatif

Les besoins de financement du Conseil économique du Canada, en ce qui a trait au Budget des dépenses et à l'exercice financier courant, sont présentés au tableau 1.

Tableau 1 : État financier récapitulatif (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévu 1983-1984	Différence
Travaux en cours au Conseil économique	8,345	8,148	197
Années-personnes autorisées	133	135	(2)

L'accroissement de $197,000 en 1984-1985, par rapport aux dépenses prévues pour 1983-1984, s'explique surtout par les raisons suivantes :

- une diminution d'une année-personne et de $197,000, reliée au supplément reçu pour 1983-1984 en vue de la révision et de la mise à jour du modèle CANDIDE, soit $159,000 pour l'utilisation d'ordinateurs et $38,000 au titre des traitements et des avantages sociaux des employés;
- une réduction de $22,000 en application du programme de restrictions administratives;
- une diminution d'une année-personne et de $27,000, conformément à la réduction générale décrétée par le Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification;
- une augmentation de $443,000 pour couvrir les engagements à venir et un redressement de 5 % des salaires et des frais de fonctionnement.

C. Données de base

1. Introduction

Le Conseil économique du Canada est un organisme de recherche indépendant à vocation consultative créé par le Parlement en 1963. Il a pour mission générale d'étudier un large éventail de questions touchant le développement économique du Canada et de faire rapport de ses conclusions. Il demeure le seul organisme d'envergure nationale à détenir un

mandat spécial et permanent du Parlement pour étudier les politiques économiques à moyen et à long termes.

2. Mandat statutaire

Le Conseil a été créé par la Loi sur le Conseil économique du Canada, sanctionnée par le Parlement le 2 août 1963, et relève du Premier ministre. Il est tenu par la Loi de lui présenter chaque année un rapport d'activité qui comprend aussi des états financiers (Rapport annuel), ainsi que de préparer et publier, tous les ans, un exposé des perspectives et des problèmes économiques à moyen et à long termes (Exposé annuel). La Loi ne restreint pas le mandat du Conseil à l'égard des secteurs de la société auxquels il destine ses avis en matière de politiques, des questions économiques qu'il choisit d'étudier ou des consultations et des communications qu'il peut décider d'entreprendre ou d'établir.

3. Objectif du Programme

L'objectif du Conseil consiste à conseiller le gouvernement et à lui faire des recommandations sur la façon dont le Canada peut atteindre les plus hauts niveaux d'emploi et de production utile afin que le pays puisse connaître un rythme accéléré et soutenu d'expansion économique et que tous les Canadiens puissent participer à la hausse du niveau de vie.

4. Plan d'exécution du Programme

Toute l'activité du Conseil économique n'a qu'une seule fin, la réalisation de son Programme. Le Conseil se compose de 28 membres, y compris le président et les deux directeurs à temps plein qui dirigent un personnel permanent d'économistes et d'autres spécialistes. Les membres à temps partiel du Conseil forment un échantillon représentatif des divers éléments de la société canadienne. Ils collaborent à l'établissement des priorités de recherche ainsi qu'à la préparation de rapports, dont l'Exposé annuel.

Les membres du Conseil ont ensemble la responsabilité d'établir les priorités de recherche et d'analyse et de formuler les recommandations qui figurent dans les documents du Conseil. Les membres à temps partiel font aussi partie de comités consultatifs pour tous les principaux projets de recherche. Ils ne reçoivent ni traitement ni honoraires. Leurs dépenses sont couvertes par le budget des membres à temps plein.

Les recommandations du Conseil sont énoncées clairement dans les documents de consensus qui sont mis à la disposition du public, mais leur communication aux décideurs, pour qu'elles soient incorporées aux politiques et programmes, prend diverses autres formes. Ainsi, les membres à temps plein commentent les recommandations et les travaux d'analyse devant des comités parlementaires, comme le Comité permanent des Communes sur les finances, le commerce et les questions économiques (comparutions régulières), le Comité sénatorial des finances nationales,

ainsi que des comités spéciaux, où ils abordent toute une gamme de questions allant de l'emploi et des pensions, jusqu'aux autres formes d'énergie utilisables et au remplacement du pétrole. Les membres du Conseil participent également à des séances d'information avec les ministres, les caucus des partis politiques et les hauts fonctionnaires fédéraux. Ils sont aussi les principaux porte-parole du Conseil lors de réunions avec des premiers ministres provinciaux, des ministres du Cabinet et de hauts fonctionnaires ministériels, ainsi qu'avec les représentants de groupes d'intérêt du secteur privé. Les membres à temps plein sont aussi les cadres supérieurs du Conseil et dirigent le programme de recherche et d'analyse de politiques.

Le personnel est organisé en équipes de recherche appuyées par les services de soutien. Ces équipes étudient les perspectives et les problèmes particuliers devant lesquels se trouve l'économie canadienne, alors que les services servent d'auxiliaires à la recherche, comme c'est le cas de la Section de traitement de textes, du Service informatique et de la Bibliothèque. Les résultats de cette collaboration permettent au Conseil de remplir son rôle consultatif en matière de politiques et sa fonction d'éducation du public. Les services généraux de soutien s'occupent des aspects administratifs et financiers de la recherche, du personnel et des communications. Dans ce dernier domaine, l'activité se répartit à peu près également entre, d'une part, la traduction et la production de documents de recherche et, d'autre part, la préparation et la distribution des documents de consensus et du magazine économique du Conseil, "Au Courant", y compris le suivi de ces activités.

Lorsqu'un projet de recherche est terminé, le personnel permanent est réaffecté à une nouvelle tâche. Au fur et à mesure des besoins, de nouvelles équipes sont créées pour étudier certains aspects de l'activité économique présentant, ou susceptibles de présenter, des problèmes particuliers. L'intensité de la recherche est déterminée d'après le personnel et les fonds disponibles. Le tableau 2 ne présente pas les équipes de recherche qui termineront leurs travaux avant le milieu de 1984, ni celles qui pourront être formées, avec l'approbation du Conseil, au cours de la prochaine année.

À partir d'un certain nombre d'"études de faisabilité", les membres du Conseil choisissent les nouveaux sujets qui feront l'objet de recherches et d'analyses intensives, et qui seront ensuite traités dans des documents de consensus. Les thèmes de ces études sont proposés par les membres, par des groupes d'intérêt de l'extérieur (y compris des fonctionnaires fédéraux et provinciaux) ainsi que par le personnel. Récemment, les trois membres à temps plein du Conseil ont déterminé, avec l'aide des membres à temps partiel et du personnel, certains "cadres d'analyse globaux" dans lesquels peuvent entrer presque tous les sujets possibles. On veut ainsi assurer un traitement équilibré et systématique des questions économiques à étudier en détail éventuellement. Bien qu'ils ne s'excluent pas mutuellement, ces cadres d'analyse servent à l'étude des problèmes de structure et de distribution, ainsi que des

questions économiques de nature plus générale. Les études de faisabilité font ressortir les besoins de ressources, de temps et de personnel clé nécessaires pour un projet de recherche et d'analyse complet ou partiel.

Tableau 2 : Organigramme (au 1er avril 1984)

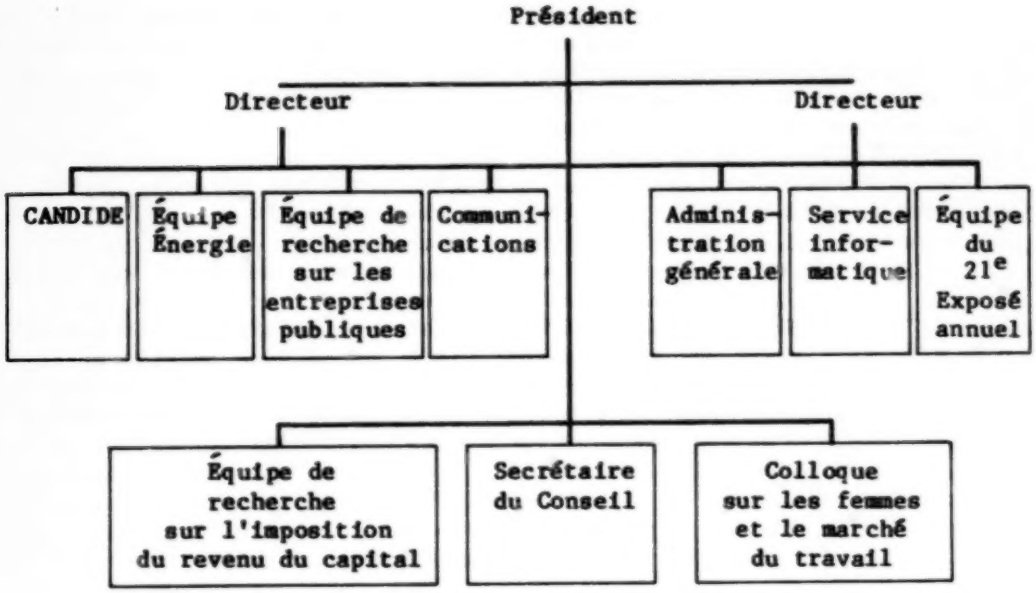

Répartition des ressources en 1984-1985 :

Recherche	96 années-personnes	$5,761,000
Avis en matière de politiques et éducation du public	23 années-personnes	1,520,000
Administration générale	14 années-personnes	1,064,000
	133 années-personnes	$8,345,000

5. Description du Programme

Dans l'exécution de son mandat, le Conseil remplit quatre grandes fonctions :

- il effectue des recherches économiques et des analyses de politiques visant à améliorer notre compréhension du fonctionnement de l'économie canadienne et de ses perspectives d'avenir;

- il organise, particulièrement à l'intention des groupes d'intérêt de tous les secteurs de l'économie, diverses formes de consultation qui favorisent la réalisation de consensus sur les problèmes et les priorités économiques ainsi que sur les politiques qui s'imposent à moyen terme;

- il recommande à l'État et au secteur privé certaines orientations propres à améliorer la performance de l'économie canadienne;

- il informe le public canadien en le renseignant sur les problèmes économiques, et il suscite, par l'entremise des médias d'information et d'autres tribunes publiques, des débats sur les grandes options et stratégies économiques.

En plus du Rapport annuel et de l'Exposé annuel, le Conseil peut publier également toutes autres études dont la diffusion lui paraît opportune. A son programme de recherche régulier viennent s'ajouter, à l'occasion, des études spéciales demandées par le Premier ministre et dont les rapports sont mis à la disposition du public.

Le Conseil ne s'attache pas à prévoir en détail la nature de l'économie canadienne. Il privilégie plutôt deux types d'analyses. D'une part, il examine les effets à moyen et à long termes, sur les indicateurs économiques -- comme la croissance économique, l'emploi ou le chômage, la hausse des prix, la balance des paiements et la répartition des revenus -- de modifications hypothétiques ou réelles de la politique publique, de l'environnement économique international ou de facteurs non économiques. D'autre part, il étudie les buts ou objectifs à moyen et à long termes de l'économie, comme la réalisation, par le Canada, de son plein potentiel de croissance, l'autosuffisance pétrolière et plusieurs autres, et il évalue des politiques et des programmes qui pourraient permettre à l'économie d'atteindre ces objectifs de la façon la plus efficace et la plus efficiente possible. Autrement dit, cela soulève de nombreuses questions du genre "qu'arriverait-il si ... ?" dont les circonstances économiques sont précisées. Le Conseil ne prétend pas pouvoir réduire la multitude de combinaisons possibles de tendances et événements futurs qui sont incertains. Ses recommandations se fondent sur des travaux d'analyse rigoureux, même si le contexte économique comporte beaucoup d'incertitude. En les présentant, le Conseil souligne clairement les arbitrages qui peuvent s'imposer lorsqu'on tente de réaliser simultanément plusieurs objectifs souhaitables de performance économique.

D. Perspective de planification

1. Contexte

Dans l'exécution de son mandat, le Conseil doit examiner une multitude de facteurs qui peuvent contribuer à la réalisation des grands objectifs économiques énoncés dans sa loi constitutive, soit : un niveau d'emploi

élevé et productif, une stabilité raisonnable des prix, un niveau de production élevé et soutenu, une balance des paiements viable et une juste répartition des revenus croissants.

Le Conseil doit s'intéresser à toute la gamme des stratégies à moyen et à long termes pouvant contribuer à la réalisation de ces objectifs parfois contradictoires, face à une conjoncture nationale et internationale en évolution constante. Par conséquent, il doit s'efforcer constamment de surveiller, prévoir et analyser une gamme extrêmement étendue de questions d'ordre économique, politique et social, qui vont des tendances démographiques au changement technologique, des divers aspects de l'économie internationale et de l'ordre socio-politique jusqu'aux activités concrètes des entreprises, des industries et de la main-d'oeuvre dans les diverses collectivités du pays.

Les facteurs qui entrent en jeu lorsqu'il s'agit de choisir entre diverses propositions sont les suivants : les études qu'effectuent d'autres organismes de recherche économique à vocation consultative (afin d'éviter le dédoublement des efforts) et le jugement quasi politique des membres à temps partiel qui représentent un grand nombre de groupes d'intérêt et de régions.

2. Initiatives

Afin de réaliser son Programme, le Conseil économique du Canada a établi, pour l'exercice financier 1984-1985, les principales activités suivantes concernant la recherche, les analyses et les avis en matière de politiques, la formation de consensus et l'information du public :

- Au début de 1984-1985, le Conseil publiera deux documents de consensus qui devaient d'abord paraître durant le dernier trimestre de 1983-1984. Cette remise à plus tard reflète, dans les deux cas, le souci du Conseil d'accroître ses consultations préalables à la préparation des documents de consensus. Son rapport sur le développement économique de l'Ouest canadien présentera un examen des conséquences, pour cette région et pour l'ensemble de l'économie, du déplacement de l'activité économique vers l'Ouest et des migrations qu'il a entraînées. La plupart des travaux de recherche et d'analyse ont, jusqu'à maintenant, été effectués dans l'Ouest par des résidents de cette région, mais le Conseil cherchera à obtenir d'autres opinions d'experts représentant les secteurs privé et public ainsi que les coopératives de cette région. Parallèlement, il a multiplié ses consultations avec des groupes d'intérêt, un peu partout au pays, avant la publication de son rapport sur la croissance et la productivité, étant donné le regain d'intérêt, ces derniers temps, pour l'amélioration de la productivité au Canada. La publication des deux documents de consensus sera suivie par de nombreuses discussions, dans les divers secteurs de l'économie, au sujet des recommandations de politiques.

En outre, le Conseil s'efforcera davantage de mieux faire comprendre au public les diverses questions en cause ainsi que les politiques qui pourraient être mises en oeuvre. Il mettra de même l'accent sur les consultations et sur la réalisation de consensus à l'égard de toutes les autres activités décrites ci-dessous.

- Un Exposé annuel sera publié. Il renfermera des recommandations aux responsables des politiques dans les domaines de l'emploi, du commerce, de la productivité et de la croissance, ainsi que de la stabilité des prix et du développement régional. En outre, il traitera des dépenses de l'Etat (surtout pour les soins de santé et l'éducation), des recettes fiscales et de leurs effets sur le solde budgétaire, et il présentera des recommandations de politiques au sujet de l'efficacité des modes de prestation de ces services et de perception des recettes fiscales, ainsi qu'à propos de la gestion de la dette publique.

- Un rapport de consensus sera rendu public et traitera des diverses façons dont les facteurs internationaux, l'évolution du secteur privé au Canada, la problématique des ressources naturelles ainsi que les politiques, stratégies et programmes publics influent sur la mise en valeur des principales réserves énergétiques, ainsi que sur la demande et les efforts de conservation dans ce secteur. En outre, il y examinera les diverses approches au développement régional et l'utilisation de l'énergie comme moteur de la croissance, les aspects fiscaux et les questions de redevances, ainsi que les diverses méthodes de répartition des recettes énergétiques et leurs répercussions financières pour les régions et les gouvernements. Les recommandations s'adresseront aux échelons supérieurs du secteur public ainsi qu'aux divers groupes d'intérêt du secteur privé.

- Dans le cadre d'un effort constant de recherche sur les aspects économiques du rôle des femmes dans la population active, un certain nombre d'études commandées par le Conseil seront publiées puis discutées lors d'un colloque national qui aura lieu à l'automne de 1984. Cette initiative ne mobilisera pas seulement les membres du Conseil et du personnel, mais fera appel aussi à la participation d'un certain nombre de personnes qualifiées qui ne sont d'aucune autre façon associées au Conseil. Ces participants comprendront des professeurs d'université, des femmes qui occupent des emplois non traditionnels, des chercheurs dans le domaine à l'étude ainsi que des femmes qui ont choisi les arts ménagers.

- Le Conseil publiera, seul ou avec la collaboration d'autres organismes qui s'occupent de recherche économique et d'analyse de politiques, un certain nombre de rapports techniques

sur des questions économiques précises. Ainsi, il se propose de faire paraître à l'automne de 1984, conjointement avec la Commission Macdonald, une étude sur l'efficacité comparative des secteurs manufacturiers canadien et américain. Plus de 20 documents techniques préparés par des membres du personnel ou des chercheurs contractuels de l'extérieur seront publiés au cours de l'année 1984-1985.

- Les initiatives et les priorités dans le domaine des communications mettront l'accent sur les efforts à déployer pour rejoindre le public directement ou par l'entremise des divers médias. En outre, le Conseil intensifiera, grâce au processus de consultation, ses relations avec les responsables des politiques et les directeurs de programmes provinciaux et fédéraux. Il fera de même pour ses rapports avec les décideurs du secteur privé. Ces diverses initiatives visent à rendre le public plus conscient des questions économiques et mieux en mesure de se former un jugement, ainsi qu'à favoriser un dialogue utile, condition indispensable et préalable à tout consensus national sur les priorités et les stratégies économiques.

- Les ressources demandées dans ce Budget des dépenses permettront au Conseil de mettre sur pied, en 1984-1985, deux équipes de recherche dont les travaux aboutiront à la publication de documents de consensus deux ans et demi à trois ans plus tard. Des études de faisabilité décrivant des thèmes de recherche facultatifs seront présentées au Conseil vers la fin de 1983-1984. On sait déjà, cependant, qu'elles comprendront des propositions de sujets comme le marché du travail et les relations industrielles, les marchés internationaux, le développement régional (Québec et Ontario), la répartition des revenus et des richesses, ainsi que les diverses répercussions du progrès technologique.

3. Efficacité du Programme

Au cours des douze derniers mois, trois documents de consensus ont été publiés et portés à la connaissance des décideurs et du public en général. Le Dix-neuvième Exposé annuel du Conseil, intitulé "Les temps difficiles", publié le 30 septembre 1982, a eu un effet considérable sur le débat au sujet de la nature du déficit fédéral et, notamment, du bien-fondé d'un stimulant modéré et de mesures visant à restreindre l'augmentation des cotisations à l'assurance-chômage en période de récession. D'autre part, le rapport du Conseil, intitulé "Intervention et efficacité", publié le 30 novembre 1982, a contribué aux discussions sur les politiques relatives aux ajustements nécessaires à long terme dans l'aide au logement, à l'agriculture, au financement des exportations, ainsi qu'aux entreprises, l'accent étant mis tout particulièrement sur les problèmes que pose aux petites et moyennes entreprises

canadiennes l'insuffisance de leur dotation en fonds propres. Dans son rapport de consensus du 28 juin 1983 "Les enjeux du progrès" le Conseil examine l'importante question des moyens de favoriser la croissance de l'économie et de la productivité par le biais des innovations et du commerce.

Le nombre d'interviews du président et des directeurs à la radio et à la télévision ainsi que de leurs allocutions et rencontres, à la demande de divers groupes représentant une vaste gamme d'intérêts politiques et sociaux, a considérablement augmenté. Mentionnons, pour les douze derniers mois, des réunions avec cinq ministres fédéraux, les caucus du parti gouvernemental fédéral et des partis de l'opposition officielle, ainsi qu'avec les premiers ministres, les ministres ou de hauts fonctionnaires de neuf provinces. Ces membres du Conseil ont comparu devant quatre comités de la Chambre des Communes ou du Sénat et aussi devant des groupes de travail parlementaires, au sujet des pensions, de la micro-électronique et de l'emploi, ainsi que du commerce extérieur. Ils ont également eu des réunions avec des hauts fonctionnaires de sept ministères fédéraux et de nombreux ministères provinciaux. En outre, ils ont indiqué qu'ils étaient toujours prêts à rencontrer les caucus de tous les partis politiques, des hauts fonctionnaires de tous les ministères et organismes de l'Etat, et diverses commissions. D'autre part, plus de vingt réunions ont eu lieu, dans le secteur privé, avec les représentants d'associations regroupant diverses activités allant de l'agriculture à la fabrication de produits chimiques, des coopératives au domaine de l'énergie, du système bancaire à la situation des femmes. Environ dix-sept universités et collèges ainsi qu'une douzaine d'organismes de recherche dans les domaines économique et social ont aussi reçu leur visite. Leur offre de consultations officielles avec les représentants des syndicats et de diverses associations d'employés, formulée depuis longtemps, n'a pas été généralement acceptée; toutefois, des rencontres officieuses ont eu lieu de façon irrégulière.

Quant à l'éducation du public, une enquête a été menée pour connaître l'efficacité de la publication du Conseil "Au Courant" sur les affaires économiques, dont l'abonnement est gratuit. Une autre enquête, mais indépendante, a comparé "Au Courant" avec trois autres magazines à abonnement gratuit de chacun des domaines suivants : le monde des affaires, questions d'intérêt général pour le foyer et le secteur des voyages. Pour la question de savoir si l'abonné se rappelait avoir reçu la publication et y avoir jeté un coup d'oeil, "Au Courant" s'est classé dans la moyenne des quatre magazines. Toutefois, quant à l'intérêt du lecteur, "Au Courant" a largement dépassé la moyenne ou la seconde publication examinée. Environ 86 % des lecteurs qui ont parcouru cette revue économique unique l'on trouvée très intéressante.

Les nombreuses demandes, de la part d'autres institutions de recherche, pour participer avec le Conseil à des entreprises conjointes montrent bien l'efficacité du Conseil dans ce domaine. On peut l'attribuer en partie à la pratique du Conseil de faire examiner par

"ses pairs" ses programmes de recherche et ses travaux en cours, à des moments stratégiques de la préparation de documents de consensus. La participation du Conseil à l'Economic Research Group, qui est formé des principaux dirigeants de toutes les grandes institutions de recherche économique et d'analyse de politiques, permet de réduire au minimum le dédoublement des efforts. L'esprit de coopération et d'aide qui caractérise les activités du Conseil ressort nettement des premières ententes conclues avec la Commission Macdonald, en vertu desquelles les membres à temps plein et le personnel du Conseil participent aux activités des groupes de travail économiques de la Commission qui s'occupent de planification et de l'élaboration de programmes de recherche. Bien que les liens assez souples qui existent entre eux protègent l'indépendance de ces deux organismes, leur collaboration à certains projets de recherche essentiels favorise, chez l'un comme chez l'autre, l'utilisation efficace des ressources limitées.

La gestion interne du Conseil fait l'objet de vérifications externes par les organismes centraux. De telles vérifications ont été effectuées l'an dernier pour juger de l'administration financière du Conseil et pour voir s'il se conformait aux politiques et aux règlements d'application de la Loi sur les langues officielles. Elles indiquent que le Conseil gère convenablement ses ressources financières et humaines.

4. Données sur le rendement et justification des ressources

Le tableau 3 présente une répartition des ressources du Conseil entre sa fonction de recherche (totale), son rôle consultatif en matière de politiques et sa fonction d'éducation du public (les deux ensemble), et l'administration générale. La production de plusieurs équipes ou sections de recherche se reflétera seulement dans des rapports provisoires ou des documents techniques. Quant à celles qui sont chargées d'étudier l'imposition du revenu du capital et les entreprises publiques, leurs travaux seront incorporés dans des documents de consensus du Conseil d'ici deux ans environ. Les "nouvelles équipes de recherche" apporteront leur contribution à des rapports de consensus qui seront publiés dans à peu près trois ans. L'équipe CANDIDE participe beaucoup chaque année à la préparation de l'Exposé annuel, aide les groupes de l'extérieur qui utilisent le modèle économétrique et produit plusieurs rapports techniques par année, mais aucun document de consensus directement. D'autres activités de recherche permettent d'explorer certaines questions pouvant être traitées dans un Exposé annuel, ou bien par des commissions de l'extérieur, ou encore alimenter un dialogue permanent sur des questions économiques. En fait, la fonction de recherche, y compris les services de soutien, est la base même sur laquelle reposent en grande partie les autres fonctions du Conseil, soit la consultation en matière de politique économique, la formation de consensus et l'éducation du public.

La Loi sur le Conseil économique du Canada ne limite pas avec précision l'étendue des activités que le Conseil peut entreprendre pour remplir son mandat. Par conséquent, les ressources dont il peut disposer imposent en pratique des contraintes au programme et au niveau général de ses activités. C'est donc dire que des initiatives importantes, qui exigeraient des ressources supplémentaires, dépendent de décisions pouvant habiliter le Conseil à les entreprendre. Or, le Premier ministre peut l'autoriser à aller de l'avant. Ces dernières années, à la suite d'ententes conclues avec ses homologues des diverses provinces, le Premier ministre a chargé le Conseil d'examiner tout particulièrement certaines questions économiques et de formuler des recommandations. S'il n'a ni l'autorisation officielle ni les crédits supplémentaires nécessaires, le Conseil ne peut entreprendre de vastes enquêtes qui, bien que fort importantes, entraîneraient une ponction sur ses ressources limitées déjà consacrées à ses travaux courants.

Bien que les trois membres à temps plein s'occupent surtout de formuler et de communiquer les avis du Conseil en matière de politiques, ils ont aussi, en vertu de la Loi, la responsabilité générale de voir à l'exécution des fonctions d'éducation du public et de recherche, de favoriser la formation de consensus et d'assurer la gestion efficace des ressources disponibles.

Tableau 3 : Répartition des ressources par principaux projets

	(en milliers de dollars)	Années-personnes	Production
A. Fonction de recherche			
Équipes de recherche			
21e Exposé annuel[1]	605	9	Un rapport du Conseil, y compris une analyse et des recommandations en matière de politiques (voir page 13)
Énergie	397	7	Un rapport du Conseil, y compris une analyse et des recommandations en matière de politiques (voir page 13)
Imposition du revenu du capital	601	7	Documents techniques, consultations avec des professionnels et rapports provisoires (voir page 6)
Entreprises publiques	579	7	Études techniques, consultations avec des professionnels et rapports provisoires (voir page 6)
CANDIDE	673	11	Documentation au sujet du modèle restructuré, rapports techniques et autres contributions à la préparation de l'Exposé annuel
Autres recherches directes	1,024	16	Travaux de recherche, colloque national et conception d'un programme de recherche (voir page 13)
Total partiel	3,879	57	

	(en milliers de dollars)	Années-personnes	Production
Soutien de la recherche	1,882	39	Traitement de textes et de données, services de la bibliothèque et publication de rapports de recherche
Total - Recherche	5,761	96	
B. Avis en matière de politique et éducation du public			
Membres du Conseil[2]	427	3	Formulation de recommandations en matière de politique et leur communication aux responsables des décisions sur le plan politique et dans le secteur privé; consultations au sujet des moyens de réaliser le consensus sur les questions économiques, et initiatives pour l'éducation du public (voir page 5)
Services de soutien	1,093	20	Services aux membres du Conseil, relations avec les entreprises et communications
Total - Avis en matière de politique et éducation du public	1,520	23	

		(en milliers de dollars)	Années-personnes	Production
C.	Administration générale	1,064	14	Service du personnel, ainsi que services administratif et financier, pour toutes les activités du Conseil
	Total global	8,345	133	

[1]On suppose qu'une équipe doit être établie pour la préparation du 22[e] Exposé lorsque le 21[e] sera publié à l'automne de 1984. Par conséquent, les données relatives aux années-personnes représentent l'affectation, pour une année complète, de ressources à la préparation de l'Exposé annuel, plutôt qu'à un projet non continu.

[2]Les statistiques sur les années-personnes ne comprennent pas les membres à temps partiel du Conseil, dont le nombre ne dépasse jamais 25. Toutefois, leurs dépenses sont comprises dans les statistiques financières.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article

1. Dépenses par article

Tableau 4 : Dépenses par article (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévues 1983-1984	Réelles 1982-1983
Personnel			
Traitements et salaires	5,404	5,159	4,791
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	700	671	734
	6,104	5,830	5,525
Biens et services			
Transports et communications	458	368	360
Information	346	371	259
Services professionnels et spéciaux	1,097	1,309	1,077
Location	69	76	54
Achat de services de réparation et d'entretien	59	48	56
Services publics, fournitures et approvisionnements	195	141	153
Toutes autres dépenses	2	2	2
	2,226	2,315	1,961
Total des dépenses de fonctionnement	8,330	8,145	7,486
Capital	15	3	64
	8,345	8,148	7,550

2. Dépenses en personnel

Tableau 5 : Années-personnes autorisées et provision pour le traitement

	Années-personnes autorisées			Échelle de traitement actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1984-1985
	1984-1985	1983-1984	1982-1983		
Gestion	15	15	20	47,960-93,040	69,014
Scientifique et professionnelle	42	45	42	13,609-85,140	45,722
Administration et service extérieur	26	23	21	12,158-63,097	38,594
Technique	17	16	14	10,719-60,685	30,556
Soutien administratif	33	36	43	12,034-35,362	24,007

La colonne des années-personnes présente la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et reclassifications, divisée par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

B. Analyse des coûts

Tableau 6 : Coûts du Programme (en milliers de dollars)

	Dépenses de fonctionnement 1984-1985	Ajouter autres coûts	Coût total	Total 1983-1984
Travaux en cours au Conseil économique	8,345	813	9,158	8,800

Les autres coûts, qui s'élèvent à $813,000, comprennent :

	(en milliers de dollars)
• locaux fournis gratuitement pour le MTP	685
• services fournis gratuitement par le MAS	128